

## FICHES FILIÈRE

### Filière ovin lait

(mise à jour juillet 2021)

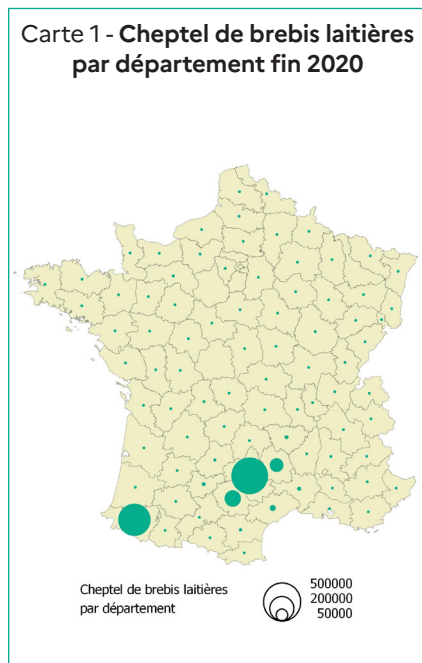
Le département des Pyrénées-Atlantiques représente le second bassin national de production de lait de brebis. Il concentre l'essentiel des élevages laitiers de la région, élevages très spécialisés, qui ont largement recours aux pâturages collectifs en estive.

De taille plus réduite que dans le bassin de production du Roquefort, ils dégagent une valeur ajoutée et des résultats inférieurs.

Une large partie du lait est livrée à l'industrie. Les établissements de transformation sont majoritairement situés dans la zone de production et jouent la carte de l'identité géographique. Les fromages à pâte pressée constituent la principale valorisation, avec l'emblématique Ossau-Iraty.

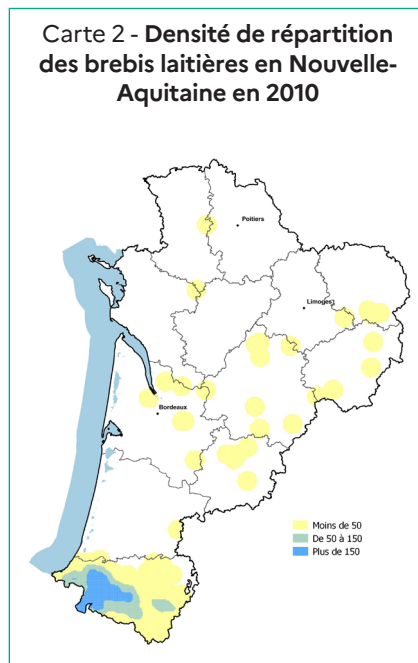
De nouveaux produits « ultra-frais » connaissent un essor commercial récent. Les modifications des achats de la population peuvent conduire à de nouveaux débouchés.

#### 1 - Les élevages et le cheptel



Source : SAA, traitement SRISET

Avec près de **392 000 brebis laitières**, la région Nouvelle-Aquitaine représente 32 % de l'effectif global de brebis laitières de France métropolitaine en 2020. 98 % de l'effectif régional de brebis laitières



Source : RA, traitement SRISET

est localisé dans les Pyrénées-Atlantiques.

L'évolution du cheptel subit une baisse tendancielle depuis 20 ans (-11 % en France entre 2000 et 2020 et -18 % en Nouvelle-Aquitaine) avec

Tableau 1 - Cheptel de brebis laitières

Cheptel de brebis laitières	
16 - Charente	110
17 - Charente-Maritime	190
19 - Corrèze	750
23 - Creuse	390
24 - Dordogne	3 000
33 - Gironde	1 200
40 - Landes	900
47 - Lot-et-Garonne	560
64 - Pyrénées-Atlantiques	383 300
79 - Deux-Sèvres	210
86 - Vienne	30
87 - Haute-Vienne	1 250
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>391 890</b>
France métropolitaine	1 215 390
part de la région dans la France métropolitaine	32 %

Source : SAA - données provisoires

une relative stabilisation depuis 2013 (respectivement -1 % et -2 % entre 2013 et 2020).

Au contraire de la filière viande, la production ovine laitière s'effectue principalement au sein d'exploitations

Tableau 2 - Nombre d'exploitations élevant des brebis laitières

Fin 2010	Nombre d'exploitations	Nombre de brebis
Charente	0	0
Charente-Maritime	S	S
Corrèze	S	S
Creuse	9	562
Dordogne	22	3 870
Gironde	17	2 174
Landes	6	238
Lot-et-Garonne	8	772
Pyrénées-Atlantiques	2 084	467 042
Deux-Sèvres	S	S
Vienne	0	0
Haute-Vienne	S	S
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>2 154</b>	<b>475 629</b>
France métropolitaine	5 494	1 387 549
part de la région dans la France métro.	39,2%	34,3%

S : secret statistique

Source : SAA - données provisoires

Tableau 3 - répartition des exploitations selon la taille du cheptel de brebis laitières

Total brebis laitières	Nombre d'exploitations	% des exploitations	% des brebis
moins de 50	166	8 %	1 %
50 à 99	138	6 %	2 %
100 à 199	595	28 %	19 %
200 à 299	773	36 %	39 %
300 à 399	330	15 %	23 %
400 à 499	95	4 %	9 %
500 et plus	57	3 %	8 %
<b>Total région</b>	<b>2 154</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : Recensement agricole 2010

spécialisées, avec peu de petits troupeaux. Lors du recensement agricole de 2010, 94% des exploitations possédant des brebis laitières étaient spécialisées en ovins lait, elles avaient un cheptel moyen de 228 brebis et une SAU moyenne de 36 ha. Près de 80 % des exploitations possèdent des troupeaux de 100 à 400 brebis.

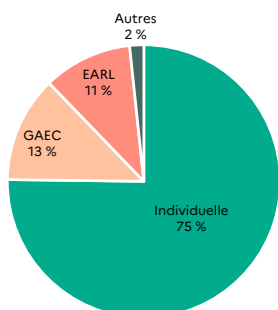
Les trois quarts des élevages d'ovins lait sont des exploitations individuelles. Les formes sociétaires regroupent 35% des brebis.

Si le nombre global de brebis diminue, on note l'apparition de cheptels laitiers dans des départements qui n'en possédaient pas auparavant : Charente et Vienne. Ces effectifs restent toutefois faibles.

**L'emploi lié aux ovins lait dans les élevages de Nouvelle-Aquitaine est estimé à 3 400 équivalents temps plein\*.**

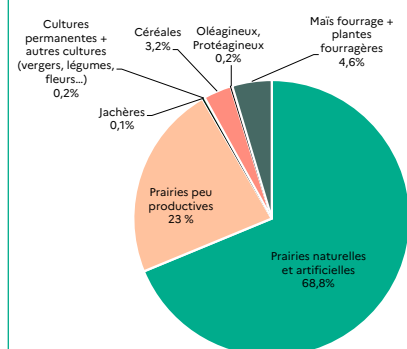
\*Estimation au prorata de la PBS ovine dans la PBS totale des exploitations ayant des brebis nourrices.

Figure 1 - Statut juridique des exploitations détenant au moins 50 brebis laitières en 2010



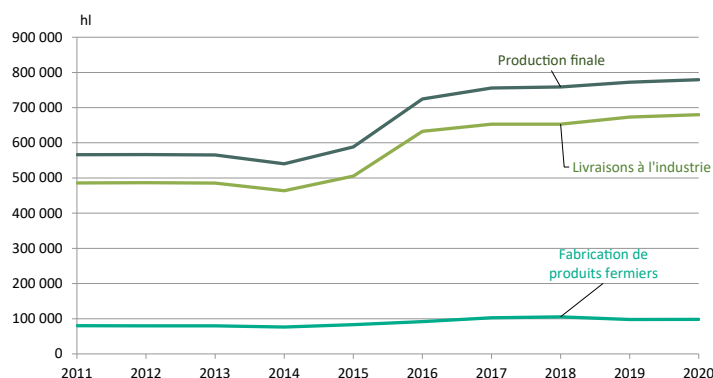
Source : Recensement agricole 2010

Figure 2 - Répartition de la SAU des exploitations possédant des brebis laitières en Nouvelle-Aquitaine



Source : Recensement agricole 2010

Figure 3 - Évolution de la production de lait de brebis en Nouvelle-Aquitaine



Source : SAA

### Un élevage extensif qui valorise les prairies peu productives

Dans la région Nouvelle-Aquitaine, l'ensemble des exploitations possédant des brebis laitières exploitait en 2010 une superficie de 76 000 ha. Les deux tiers des propriétaires de ces élevages font paître leurs animaux dans des zones de pacage collectif par les estives, essentiellement dans les zones de montagne des Pyrénées-Atlantiques. Environ 100 000 ha d'estives ont été recensés en 2010 dans la région. Les ovins en sont les premiers occupants, devant les bovins.

Le recours aux pâturages collectifs offre une ressource fourragère intéressante car la transhumance permet de libérer les prairies de l'exploitation pour constituer des stocks de fourrage pour l'hiver. Le pâturage en zones montagneuses

contribue par ailleurs à l'entretien de ces espaces souvent difficiles d'accès, permet le maintien de paysages ouverts et préserve la biodiversité.

La majorité des élevages livrent leur production en laiterie. Cependant, 371 – soit 17 % – transformaient au moins une partie de leur lait à la ferme en 2010. Ces élevages ne diffèrent guère des autres en terme de taille (226 brebis en moyenne contre 221) mais ils mobilisent plus de main-d'œuvre : 2 UTA en moyenne contre 1,6. Pour la moitié, les ventes de produits laitiers en circuit court représentaient plus de 50 % du chiffre d'affaires total de l'exploitation. La vente directe à la ferme est le mode de commercialisation privilégié par ces transformateurs.

## 2 - La production laitière : volumes et prix

Après une hausse importante entre 2014 et 2016, la production de lait de brebis est plutôt stable. Elle atteint 779 500 hl en 2020, tous types de production confondus (bio et conventionnelle).

Le lait de brebis est quasiment intégralement transformé, que ce soit en fromagerie ou à la ferme. La vente directe de fromage de brebis, bien que très marginale à l'échelle de la région, tend à se développer. Elle a été multipliée par 10 en volume entre 2010 et 2019 et atteint 0,2 % de la production régionale de fromage en 2019.

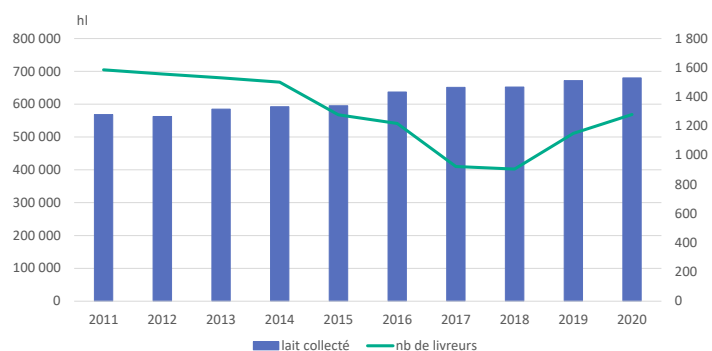
Près de 1 300 élevages de la région (au pic de production, en mars) ont livré du lait de brebis à l'industrie. Ce nombre de livreurs était en chute depuis 2014, et est en reprise depuis 2018.

Tableau 4 - Volumes de lait de brebis produits en Nouvelle-Aquitaine

2020 (hl)	Livraisons à l'industrie	Fabrication de produits fermiers	Vente directe et auto-consommation	Production finale
Charente	0	85	10	95
Charente-Maritime	0	270	0	270
Corrèze	0	1 100	50	1 150
Creuse	0	510	20	530
Dordogne	4 425	435	0	4 860
Gironde	0	2 100	0	2 100
Landes	0	1 480	0	1 480
Lot-et-Garonne	0	900	100	1 000
Pyrénées-Atlantiques	675 548	89 252	1 200	766 000
Deux-Sèvres	0	290	0	290
Vienne	0	30	0	30
Haute-Vienne	0	1 700	0	1 700
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>679 973</b>	<b>98 152</b>	<b>1 380</b>	<b>779 505</b>
France métropolitaine	2 965 992	191 994	2 183	3 160 169
Part de la région dans la France métropolitaine	23 %	51 %	63 %	25 %

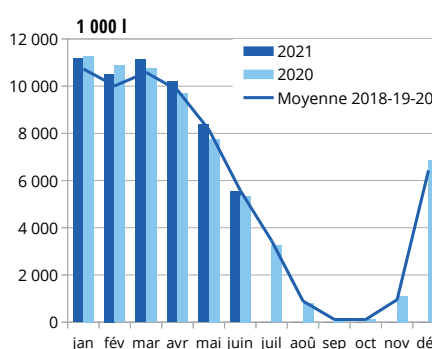
Source : SAA - données 2020 provisoires

Figure 4 - Évolution du nombre de livreurs de lait de brebis et du volume de lait collecté en Nouvelle-Aquitaine



Sources : Enquête annuelle laitière EAL - Enquête mensuelle laitière EML

Figure 5 - Livraisons mensuelles de lait de brebis des élevages de Nouvelle-Aquitaine



Source : Enquête mensuelle laitière EML

Le prix du lait de brebis suit la saisonnalité de la production. Il augmente progressivement jusqu'à l'arrêt de la production en automne.

### 3 - La production de viande

La vente des agneaux de lait, nourris exclusivement au pis et âgés de moins de 45 jours, constitue un revenu complémentaire à la vente de lait ou de produits laitiers. L'Agneau de lait des Pyrénées bénéficie de deux signes officiels de qualité et d'origine : le Label Rouge (depuis 1991) et l'IGP (depuis 2012). Les abattages, qui concernent principalement les agneaux de lait et les brebis de réforme, sont effectués près des zones de production. Le marché espagnol constitue un débouché traditionnel pour l'agneau de lait des Pyrénées-Atlantiques.

### 4 - Les aides PAC aux éleveurs

Sur les 2 000 demandes d'aide ovine déposées pour 2020 en Pyrénées-Atlantiques (majoritairement en ovin lait), le cheptel moyen est de 266 brebis ou agnelles d'au moins un an, en légère augmentation par rapport à 2018 (+2,7%). Le nombre de demandes déposées et le nombre de dossiers acceptés sont en revanche en diminution par rapport à 2018 (-2% de demandes acceptées). Le montant global de l'aide ovine dépasse 12 millions d'euros pour le département, soit 6 300 € par éleveur, une valeur stationnaire par rapport à 2018.

Le montant de base de l'aide ovine (AO) a été augmenté en 2018, mais les aides supplémentaires en cas de contractualisation ou de vente directe ont été supprimées. À présent, l'aide ovine avoisine 21 €/ brebis, sous réserve de l'adéquation de l'enveloppe globale avec le nombre de brebis primées. Une aide de 2 € supplémentaires est accordée pour les 500 premières brebis, en prenant en compte la transparence GAEC. A compter de 2019, un montant supplémentaire de 6 €/ brebis

Tableau 5 - Demandes d'aide ovine déposées en 2020 en Pyrénées-Atlantiques

2020	Demandes d'aide ovine déposées en 2020			dont demande majoration nouveau producteur	
	nb dossiers déposés	effectif engagé	cheptel moyen	nb dossiers déposés	effectif engagé
64 - Pyrénées-Atlantiques	2 000	533 125	267	179	35 443

Source : Extraction ISIS, traitement SRISET - chiffres provisoires

Tableau 6 - Principales aides PAC perçues par les bénéficiaires de l'aide ovine en 2020 en Pyrénées-Atlantiques

2020	Aide ovine		Total aides découplées		ICHN	
	nb bénéficiaires	montant (€)	nb bénéficiaires	montant (€)	nb bénéficiaires	montant (€)
64 - Pyrénées-Atlantiques	1 977	12 447 471	1 946	27 315 927	1 853	27 615 189

Source : Extraction ISIS, traitement SRISET - chiffres provisoires

est accordé pour les nouveaux exploitants.

Liée à la situation géographique des exploitations, l'évolution de l'ICHN et des aides découplées (paiement de base, paiement verts, redistributif, en faveur des jeunes agriculteurs) est encore plus déterminante que celle de l'aide ovine dans le soutien aux éleveurs.

Les éleveurs étant majoritairement situés en zone de montagne, le soutien par l'ICHN est important. 94 % des bénéficiaires de l'aide ovine ont perçu l'ICHN en 2020, pour un montant moyen de 14 900 €. Le nombre de bénéficiaires de l'ICHN n'a pas évolué significativement entre 2018 et 2020 et l'enveloppe allouée au département est même en légère augmentation de 3 %.

Les montants moyens des aides perçues par les exploitations ovines ont globalement augmenté dans le département (+3 % pour l'AO et l'ICHN, +6 % pour le total des aides découplées).

### 5 - Les résultats économiques des élevages

Le réseau d'information comptable agricole (RICA) comporte en 2019 dans son échantillon 27 exploitations moyennes ou grandes, spécialisées en ovins lait en Nouvelle-Aquitaine.

La taille réduite de l'échantillon et son renouvellement important rendent fragile l'analyse de l'évolution des résultats. Il convient de signaler que les performances économiques diffèrent sensiblement selon les systèmes d'élevage.

En 2019, l'excédent brut d'exploitation (EBE) moyen par exploitation de Nouvelle-Aquitaine est inférieur à celui des autres élevages ovins laitiers français, principalement situés dans le bassin de Roquefort. Les systèmes d'élevage sont différents entre ces deux bassins : la superficie agricole déclarée des élevages de Nouvelle-Aquitaine est moindre, les pâtures d'estive n'étant pas comptabilisées dans la SAU des exploitations. La productivité des brebis de race rustique est moins importante. Mais celles-ci sont plus adaptées à leur terroir et à la transhumance. Les agneaux sont également moins

valorisés par rapport aux agneaux Lacaune de Roquefort : ils ne sont pas engraisés et sont vendus en agneaux de lait.

La vente du lait est le principal composant du produit brut, à hauteur de 58 %. La vente des agneaux, bien que peu valorisée, représente 11 % du produit brut standard.

Les subventions constituent une part importante des recettes des exploitations ovines, supérieures à la valeur ajoutée.

Le premier poste de charge est représenté par les aliments, suivis par les frais vétérinaires. Rapporté au nombre d'animaux, l'un et l'autre sont plus élevés dans la région que dans les autres régions françaises. En revanche, les autres charges hors approvisionnement sont mieux contenues en Nouvelle-Aquitaine par rapport au reste du pays.

On obtient un résultat courant avant impôts et taxes (RCAI) moyen par unité de travail non salarié s'élevant à 12 800 € annuels et à 22 200 € dans les autres régions.

Malgré des productions d'exercice supérieures à celles de 2017, le RCAI 2019 est inférieur à celui de deux ans auparavant, pour -5 % en Nouvelle-Aquitaine et -14 % dans les autres régions.

Ces évolutions sont constatées sur les chiffres 2019 et sont susceptibles d'être différentes avec les données de 2020.

## 6 - La production en agriculture biologique

La production de lait certifié sous agriculture biologique ainsi que le nombre d'exploitations engagées dans cette démarche poursuivent leur essor en Nouvelle-Aquitaine. On remarque une progression du cheptel dans certains

Tableau 7 - Principaux agrégats comptables 2019

Moyenne par exploitation moyenne ou grande spécialisée en ovins viande (€)	Nouvelle-Aquitaine	Autres régions
<b>Produit brut standard</b>	<b>84 924</b>	<b>109 880</b>
dont produit brut lait de brebis	48 901	95 752
dont produit brut vente agneaux	9 290	19 662
autres produits	26 733	-5 534
Production de l'exercice	68 856	129 232
- Charges approvisionnement	34 222	49 655
- Autres charges	24 083	47 784
<b>= Valeur ajoutée</b>	<b>10 551</b>	<b>31 793</b>
+ Subventions	34 390	52 755
dont aides couplées ovines	6 518	8 666
+ Indemnités assurances	588	1 511
- Fermages et loyers	2 292	8 785
- Impôts et taxes	698	1 554
<b>=Excédent brut d'exploitation (EBE)</b>	<b>42 301</b>	<b>72 289</b>
- Dotations aux amortissements	22 418	35 647
≈ Résultat d'exploitation	19 886	36 825
- Charges financières	965	2 404
+ Produits financiers	20	282
<b>=Résultat courant avant impôt (RCAI)</b>	<b>18 940</b>	<b>34 703</b>
<b>RCAI par Utans</b>	<b>12 779</b>	<b>22 199</b>

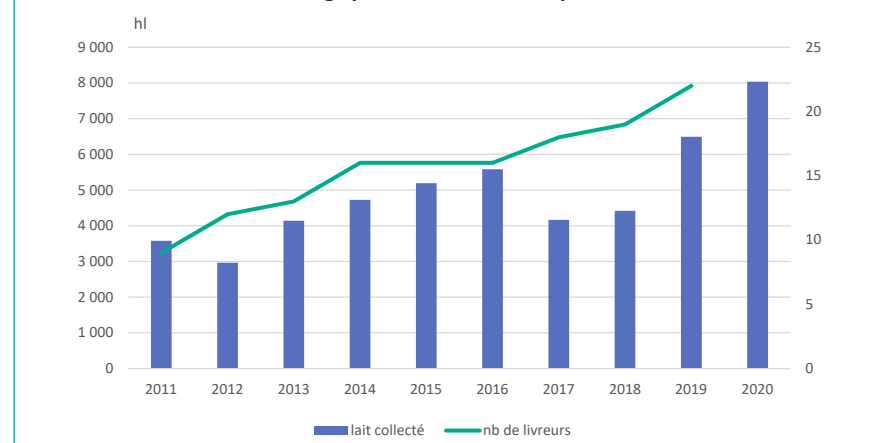
Source : Agreste RICA

Tableau 8 - Caractéristiques des exploitations et charges d'aliments en 2019

Moyenne par exploitation moyenne ou grande spécialisée en ovins viande (€) 2019	Nouvelle-Aquitaine	Autres régions
Unités de travail non salarié (Utans)	1,5	1,6
SAU en ha	46	100
UGB ovines	41	60
SAU/Utans	31	64
UBG/Utans	28	38
Charges aliments concentrés pour ovins	18 011	22 418
Charges aliments grossiers pour ovins	5 235	4 705
Frais d'aliments / UGB ovine	567	451

Source : Agreste RICA

Figure 6 - Évolution de la production de lait de brebis en agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine



Source : Enquête annuelle laitière

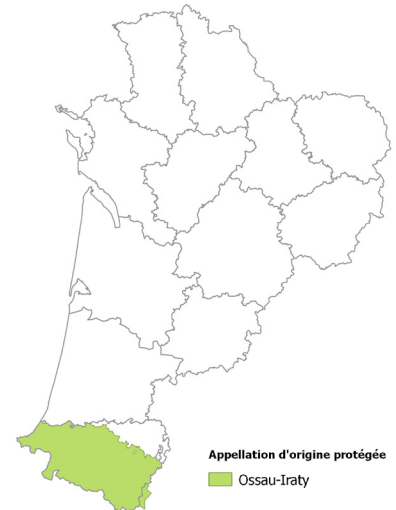
### Carte 3 - AOP Ossau-Iraty

L'Ossau-Iraty est un fromage à pâte pressée non cuite, au lait entier de brebis, emblématique de la région basco-béarnaise. L'appellation existe depuis 1980 (AOC française à l'époque), reconnue depuis 1996 au niveau européen comme AOP et recouvre une superficie de 650 000 ha.

Trois races locales de brebis sont répertoriées : la Basco-béarnaise, la Manech tête noire et la Manech tête rousse. Ce sont des races rustiques qui valorisent au mieux leur milieu. L'alimentation doit provenir essentiellement de l'exploitation ou du pâturage transhumant

Le fromage peut être fabriqué en fromageries, sur l'exploitation ou pendant l'estive. Il est ensuite affiné de 2 à 12 mois en caves.

En 2017, 51,4 millions de litres de lait de brebis ont été produits dans les élevages engagés dans la démarche, dont 29,3 millions mis en fabrication pour l'AOP. Ainsi, 4 249 tonnes d'Ossau-Iraty ont été produites, dont 459 tonnes à la ferme. L'INAO dénombre 1 417 opérateurs dont : 1 239 producteurs de lait, 12 transformateurs, 156 producteurs fermiers et 10 affineurs.



Appellation d'origine protégée  
Ossau-Iraty

Source : INAO

départements qui n'en avaient pas ou peu auparavant : deux installations en Corrèze en 2019, le doublement du nombre des exploitations entre 2017 et 2019 en Dordogne.

En 2019, il y avait plus de 14 200 brebis laitières certifiées bio ainsi que 2 000 en conversion pour 85 exploitations dans la région.

En 2020, on dénombre 18 900 brebis laitières certifiées bio en Nouvelle-Aquitaine, dont 75 % dans les Pyrénées-Atlantiques. Le cheptel laitier bio néo-aquitain représente 12 % du même cheptel national. Le nombre d'exploitations ovine laitière bio en 2020 n'est pas encore diffusé au jour de la parution de cette fiche.

### 7 - Les produits transformés et la consommation française

Les produits transformés à partir du lait de brebis sont en évolution, découlant de changement des modes de consommation de la population.

La consommation fromagère en brebis progresse régulièrement, portée en particulier par la dynamique du segment des pâtes pressées fabriquées en Pyrénées-

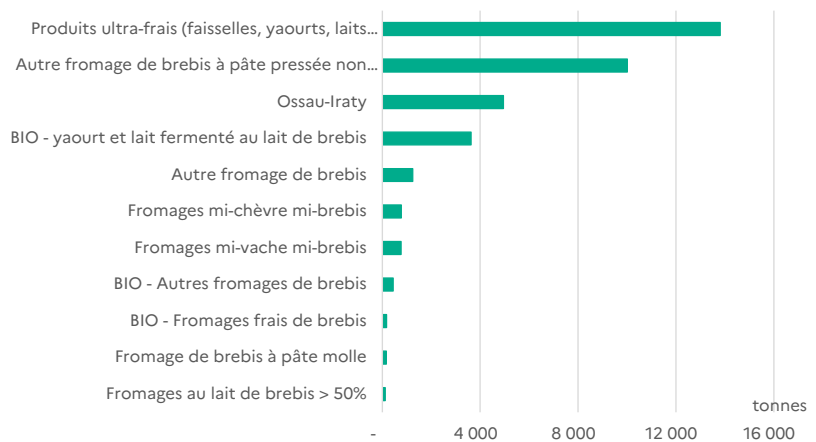
Atlantiques. La progression de tous les fromages est dynamique (+5,5 %) et la fréquence d'achat (+3,1 %) a plus fortement progressé que pour les fromages au lait de vache et chèvre. Les fromages de brebis ont touché un peu plus d'acheteurs en 2020 : 74,0 %. Le taux de pénétration a augmenté de 0,7 point entre 2019 et 2020.

En 2020, l'Ossau-Iraty sort particulièrement son épingle du jeu, avec 2 711 tonnes consommées pour une valeur de 47 M€, soit une progression de 11 % en volume et 14 % en valeur par rapport à 2019.

En terme de production, ce fromage emblématique des Pyrénées-Atlantiques, ainsi que ses équivalents, les fromages à pâte pressée non cuite, arrivent en deuxième et troisième position, avec respectivement 10 000 et 5 000 tonnes produites en 2020. (Figure 7.) À noter que le Roquefort n'est pas fabriqué dans la région, mais certaines laiteries livrent leur lait de brebis à des fabricants de Roquefort en Occitanie.

On constate un fort développement des produits « ultra-frais » : fromage en faisselle, yaourt, lait emprésurés...

Figure 7 - Principales productions à base de lait de brebis des entreprises de transformations en 2020 en Nouvelle-Aquitaine



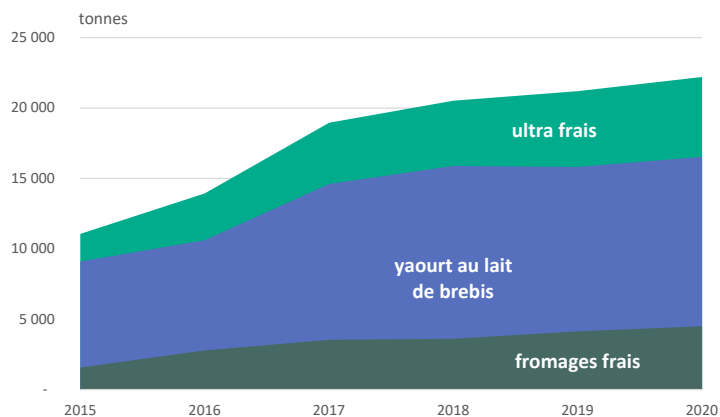
Source : Enquête Mensuelle Laitière EML



En 2020, ils sont en tête des produits transformés à base de lait de brebis, avec 13 800 tonnes (figures 7 et 8). Ces produits, comme ceux à base de lait de chèvre ou de jus végétal, se positionnent comme des alternatives à ceux au lait de vache. Cependant, tous n'ont pas évolué de la même façon. Les achats d'ultra-frais brebis ont augmenté de 4,8 % en 2020 par rapport à 2019, tandis que les achats d'ultra-frais végétal ou à base de lait de chèvre se sont repliés sur la même année.

Source Kantar WorldPanel et FranceAgrimer

Figure 8 - Évolution de la consommation de produits frais de brebis, en France, en volume



Source : Enquête Mensuelle Laitière EML

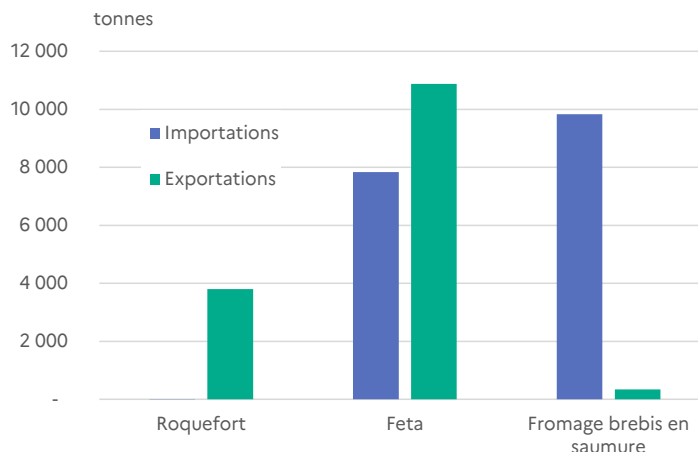
## 8 - Le marché international

Les produits de la région Nouvelle-Aquitaine sont surtout écoulés sur le marché régional ou national. Hormis la Feta et autres fromages assimilés (caillés en saumure), le marché du lait et du fromage de brebis est relativement restreint à l'international. Le produit français phare à l'exportation est le Roquefort, malgré les embargos occasionnels. La région ne produit pas ces types de fromages, mais de nombreux transformateurs de la région œuvrent au développement de leurs ventes à l'international.

Le Roquefort est le fromage phare de l'exportation française, avec 3 800 tonnes exportées en 2020. Il représente 25 % en masse et 40 % en valeur des exportations de produits laitiers à base de lait de brebis comptabilisés par les douanes.

La France importe quant à elle plus de 10 000 t de feta et autres fromages de brebis en saumure.

Figure 9 - Import et export des principales productions à base de lait de brebis en 2020



Source : Douanes - traitement SRISET

## 9 - Les principales OP présentes en Nouvelle-Aquitaine

Les organisations de producteurs (OP) sont constituées à l'initiative d'un ensemble d'agriculteurs et d'agricultrices qui se regroupent dans l'objectif de mutualiser leurs moyens afin de rééquilibrer les relations commerciales qu'ils entretiennent avec les acteurs économiques de l'aval de leur filière.

- Organisations des producteurs de lait de brebis Béarn Pays-Basque
- Organisation des producteurs livrant à la Société des Caves (groupe Lactalis)
- Organisation des producteurs de lait de brebis (groupe Savencia)

## 10 - Les interprofessions et les instituts techniques

**APOSNO** : Association pour l'organisation du salon national ovin Tech'Ovin, à Bellac (87)

**ARONA** : Association régionale Ovine Nouvelle-Aquitaine. Elle est le COREFI ovins viande et lait.

**Centre Départemental de l'Élevage Ovin (64)** : coopérative regroupant en 2016 près de 900 éleveurs ovins lait en Pyrénées-Atlantiques. Ses activités sont centrées autour de la sélection des trois races locales et du suivi technique chez les adhérents. Elle dispose aussi d'un bureau d'étude au

service de la filière lait de brebis des Pyrénées-Atlantiques.

**CNBL** : Comité National Brebis Laitières. Il rassemble les représentants des instances génétiques, techniques et interprofessionnelles.

### Institut de l'Élevage

**Association interprofessionnelle du lait et des produits laitiers de Brebis Pyrénées-Atlantiques** : c'est le lieu de concertation des producteurs de lait de brebis et des transformateurs, qui définit les orientations pour la filière. Créée en 1986 et reconnue par les pouvoirs publics en 1992, ses principales missions sont le suivi de la conjoncture amont et aval, de

la qualité du lait et des produits, la sécurité alimentaire et sanitaire et la promotion des produits fromagers de la filière. Elle travaille en partenariat avec toutes les organisations de la filière au sein du département.

**GIS-Id64** : Groupement d'intérêt scientifique, hébergé par la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques. Il regroupe 12 membres engagés par une convention pour structurer les programmes de recherche et de développement de la filière lait de brebis en Pyrénées-Atlantiques.

**www.inn-ovin.fr** : le site des partenaires de la filière.

On note une différence significative entre le nombre de brebis comptabilisées par la SAA et celui des brebis dites éligibles pour les primes PAC. Cette différence s'explique par la définition accordée au mot « brebis ». Pour la SAA, ce sont des femelles ayant mis bas (une agnelle de plus d'un an n'ayant pas agnelée est considérée comme agnelle et non brebis). Pour la PAC, une brebis éligible à l'aide ovine est « une femelle de l'espèce ovine (...) et qui, au 11 mai 20NN, a mis bas au moins une fois ou est âgée d'au moins un an et a été maintenue pendant la PDO ».

Il peut également exister un léger décalage dû à la période de déclaration, car le comptage pour la PAC est effectué en mai alors que celui de la SAA s'effectue en fin d'année civile.

## Glossaire

AB : Agriculture Biologique

AOP : Appellation d'Origine Protégée

DIFFAGA : Enquête mensuelle auprès des abattoirs

EARL : Entreprise Agricole à Risque Limité

EBE : Excédent Brut d'Exploitation

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

ICHN : Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel

IGP : Appellation Géographique Protégée

INAO : Institut national de l'origine et de la qualité

OP : Organisation de Producteurs

OTEX : Orientation Technico Économique des exploitations agricoles (calculé à partir de la contribution de chaque culture ou cheptel à la PBS, Production Brute Standard)

PBS : Production Brute Standard

RA2010 : Recensement Agricole 2010

RCAI : Résultat Courant avant Impôts

SAA : Statistique Agricole Annuelle

SAU : Superficie Agricole Utilisée

SIQO : Signe d'Identification de Qualité et d'Origine

TEC : Tonne Équivalent Carcasse

UGB : Unité Gros Bétail

UTANS : Unité de Travail Annuel Non Salarié



[www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr)  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
Le Pastel 22 rue des Pénitents Blancs CS 13916 87039 LIMOGES CEDEX1  
Tel : 05 56 00 42 00  
Courriel : [contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Philippe de GUENIN  
Directeur de publication : Pierre ETCHESAHAR  
Rédactrice en chef : Véronique DELGOULET  
Rédactrice : Violaine DUPUIS  
Composition : Sriset  
Dépôt légal : À parution ISSN : 2644-9668 © Agreste 2021